

DADS ET N4DS



FIABILISER SA DÉCLARATION DE DONNÉES SOCIALES

3 jours

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de cette formation est ajusté en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés : mise en place de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) dès 2015

PREMIÈRE PARTIE

COMPLÉTER ET SECURISER SA DECLARATION DADS - 2 jours

- › Obligations déclaratives à la charge de l'employeur
 - Procédures à respecter
 - Déclaration informatique : la norme N4DS (Déclaration Dématérialisée Des Données Sociales)
 - Utilisation des informations : les fonctions de la DADS
 - Renseignements à fournir relatifs à l'employeur et aux salariés
 - Articulation entre la DADS et l'arrivée de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) : échéance, étapes
- › Analyse des rubriques et des différentes structures
- Étude de chacune des rubriques avec exemples
- › Effectuer un contrôle simultanément à l'élaboration de la déclaration
 - Bases plafonnées
 - Remboursements de frais
 - Avantages en nature versés durant l'année
- Exemple de calcul d'avantages en nature
 - Principe de la régularisation annuelle : élaboration du tableau récapitulatif
 - Comparaison entre les déclarations mensuelles (BRC) et le tableau récapitulatif
- › Traiter et contrôler les cas particuliers
 - Multi-employeurs - Abattement supplémentaire pour frais professionnels - Taux réduits ou bases forfaitaires
- › Déterminer les bases spécifiques
 - Temps partiel surcotisé ou non
 - Contrats particuliers - Stage en entreprise
- Exemple de saisie pour les contrats aidés : apprentissage, professionnalisation
- › Vers la nouvelle Déclaration Sociale et Nominative (DSN) : objectifs et calendrier de mise en place

DEUXIÈME PARTIE

DE LA DADS-U A LA N4DS : MISE EN ŒUVRE DU CAHIER TECHNIQUE - 1 jour

- › Présentation de la norme 4DS : la Déclaration Dématérialisée Des Données Sociales
 - Définition et condition de mise en œuvre
 - Organismes concernés
 - Modalités de déclarations
- › Comprendre la structure du fichier
 - Descriptif de la structure et des nouveaux partenaires
 - Liste et fonctionnalités des structures
 - Fait générateur des structures
- › Décrypter les informations contenues dans chaque structure
 - À propos de l'entreprise, des salariés
 - Périodes d'activité des salariés
 - Bases de cotisations sociales et données fiscales
 - Contrats particuliers avec des exonérations de cotisations sociales
 - Périodes d'inactivité
- › Maîtriser les informations transmises aux organismes sociaux
 - CNAV, Direction Générale des Impôts...
 - Déclaration retraite complémentaire (AGIRC, ARRCO)
 - Déclaration aux organismes de prévoyance : institutions de prévoyance et mutuelles (S45)
 - Déclaration aux sociétés relevant du code des assurances (S51)
- Exemples de cas particuliers basés
- › Les circuits de la déclaration
 - Envoi - Réception de la déclaration par les organismes destinataires
 - Règles de filtrage et de contrôle
- › Derniers développements de l'actualité
 - Mise en place de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) : vers la substitution de la N4DS

OBJECTIFS

- Remplir ses obligations déclaratives vis-à-vis des différents organismes sociaux.
- Intégrer toutes les modifications des bases de calculs intervenues au cours de l'année de référence dans les déclarations annuelles.
- Optimiser les contrôles de fin d'année pour chacun des organismes concernés.
- Acquérir les connaissances nécessaires pour produire la Déclaration Dématérialisée Des Données Sociales Unifiée selon la norme 4DS.
- Appréhender les points importants par rapport au logiciel de paie.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation constituée de 2 modules pour compléter en détail chacune des rubriques de la déclaration et maîtriser le cahier technique N4DS
- Des études de cas pour mieux assimiler les informations à intégrer dans le logiciel de paie
- Toutes les procédures de saisie, de corrections mensuelles en paie et annuelles par internet

VOUS ÊTES

Responsables et techniciens des services paie/comptabilité, collaborateurs RH/personnel, comptables uniques, responsables administratifs

Niveau de connaissances préalables requis :

Aucun

PRIX 1 997 € H.T. - Réf : PAI-MODADS

Validité 30/06/2015. Inclus : forfait repas, support, e-ressources et évaluations forMetris

SESSIONS 2015-2016

Paris Montparnasse

PREMIÈRE PARTIE

les 24 et 25 novembre 2014
 les 4 et 5 décembre 2014
 les 11 et 12 décembre 2014
 les 5 et 6 janvier 2015
 les 21 et 22 septembre 2015
 les 23 et 24 novembre 2015
 les 3 et 4 décembre 2015

DEUXIÈME PARTIE

le 26 novembre 2014
 le 10 décembre 2014
 le 6 janvier 2015
 le 23 septembre 2015
 le 25 novembre 2015
 le 7 décembre 2015

